



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation nationale : budget

Question écrite n° 94605

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les profondes inquiétudes que suscite le budget 2011 de l'éducation nationale. En effet, alors que le nombre de collégiens et de lycéens devrait augmenter de près de 62 000 élèves, le Gouvernement s'apprête à supprimer 5 000 postes d'enseignants supplémentaires dans le secondaire auxquels s'ajouteront 8 000 emplois dans l'enseignement primaire. Cette décision est absolument consternante quant on sait que la situation est depuis longtemps déjà intenable. Les acteurs de l'éducation - enseignants, parents, élèves, chefs d'établissements - en mesurent chaque jour les effets désastreux. Concrètement, les suppressions d'emplois d'enseignants vont se traduire par l'augmentation du nombre d'élèves par classe au primaire et l'augmentation de la taille des classes au collège, la fermeture des petits établissements particulièrement en milieu rural ainsi que la rationalisation de l'offre éducative. L'école continue à être asphyxiée et cette nouvelle réduction des emplois rendra encore plus difficiles les conditions d'accueil et de travail des élèves, réduira leurs possibilités de choix de parcours d'apprentissage et va aggraver un peu plus les difficultés d'exercice du métier d'enseignant, les conditions de travail. Il lui demande donc si le Gouvernement va enfin entendre raison et renoncer à ces suppressions de postes et dégager des moyens budgétaires à la hauteur des enjeux. Il lui rappelle que c'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94605

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13129

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)